

Communiqué de presse

Le 3 juin 2021

28 COLLÈGES RÉCOMPENSÉS POUR LEURS ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette année, 28 collèges issus de 21 communes des Hauts-de-Seine ont candidaté dans 10 catégories au dispositif départemental les médailles du Développement durable, qui valorise un maximum d'actions concrètes en faveur du développement durable menées par les collèges. 64 médailles allant du bronze à l'or ont été attribuées selon le niveau d'implication des élèves dans l'action et le nombre d'élèves impactés par le déploiement de cette action.

Le prix du Jury a été remis au collège Louis-Blériot à Levallois-Perret qui obtient une récompense de 5 000 € pour son projet « Blériot & les éco-responsables ». Les élèves ont lancé dans leur établissement un concours visant à réaliser, seul ou en groupe, une maquette ou une affiche autour du développement durable et de l'évolution de la ville. 40 élèves ont participé au concours.

Composition du jury :

- **Christian Lauro**, Président du jury, membre du Conseil de Développement Durable interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine, membre du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises et directeur général de l'association Activité Découverte & Nature,
- **Nathalie Léandri**, Vice-présidente du Département des Hauts-de-Seine en charge des Affaires et constructions scolaires,
- **Yves Révillon**, Vice-président du Département des Hauts-de-Seine en charge de l'Environnement et du patrimoine non scolaire,
- **Aude Sartre**, Directrice intérimaire de l'Etablissement National Comité 21,
- **Gilles Lavie**, Chef de cabinet à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine,
- **Christian Lemoing**, Directeur des parcs, paysages et de l'environnement du Département des Hauts-de-Seine,
- **Annie Orsini**, Cheffe du service des actions éducatives et de la citoyenneté.

Vidéo d'annonce du lauréat : <https://vimeo.com/557539325/4ad6b8c1c8>

28 collèges candidats pour 64 médailles attribuées

Pour cette première édition dans ce format, les collégiens pouvaient candidater dans 10 catégories : **tri/recyclage/économie circulaire, protection/préservation de la biodiversité, consommation écoresponsable, solidarité, respect/civisme, énergie/bilan carbone, eau, gouvernance/transversalité, mobilité, santé/bien-être.**

Parmi les 64 projets présentés :

- > **18 médailles d'or** ont été attribuées pour des actions pérennes dans l'établissement,
- > **44 médailles d'argent** pour des actions ponctuelles,
- > **2 médailles de bronze** pour des actions de sensibilisation.

Ce dispositif permet aux collégiens de s'engager concrètement en faveur du développement durable sous des formes d'actions très variées, parfois originales : **organisation d'un concours, d'une exposition, d'une collecte, mise en place et entretien d'un jardin, sensibilisation au respect des différences, organisation de « clean walks », formation à l'apiculture, apprentissage de la couture...**

Le dispositif départemental Les MEDDAILLES, Les médailles du Développement Durable, s'est substitué cette année aux Trophées IDEES Junior, créé en 2011, pour récompenser les collèges des Hauts de Seine pour leurs réalisations à caractère innovant allant dans le sens du développement durable. Ce concours valorise et récompense les collégiens concernant les actions existantes ou en cours de réalisation dans leur établissement.

Contact presse

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr